

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 11

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

affaires fédérales

Le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi chez les vétérans de la gymnastique

Prenant la parole au cours de la 80^e fête des gymnastes vétérans, à Berne, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi a brisé une lance en faveur de la neutralité armée de la Suisse. Il a rappelé dans son discours le « grand spectacle » offert par la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (csce). A cette occasion, a-t-il déclaré, « beaucoup de beaux mots » ont été prononcés, mais dès que les paroles devront faire place aux actes les difficultés apparaîtront. Le futur est incertain, a ajouté le chef du Département militaire fédéral, il est par conséquent d'autant plus nécessaire, dans cette situation, de soutenir les efforts de la défense nationale.

M. Gnaegi a en outre vanté les mérites de la gymnastique qui est « davantage qu'un exercice du corps. C'est une profession de foi en faveur de la performance et également une profession de foi en faveur de la communauté, de la patrie, de l'état et de l'armée ».

La préparation armée et la saine conscience civique des gymnastes sont proverbiales dans notre pays ». Le conseiller fédéral a enfin demandé aux quel-

que 1 200 vétérans présents de servir de « brillant exemple » à la jeune génération, également au dehors de la place de gymnastique, dans tous les cercles de la société et de l'état. (ats).

Nouveau directeur de l'institut suisse de météorologie

Le Conseil fédéral a nommé à la direction de l'Institut suisse de météorologie Monsieur Gerhard Simmen, docteur en philosophie, géographe, né en 1919, originaire de Medels dans le Rheinwald (Grisons).

M. Simmen, actuellement directeur-suppléant de cet Institut, est entré en fonction le 1^{er} novembre. Il succède à Monsieur Raymond Schneider, qui occupera dès cette date le poste de secrétaire général adjoint de l'organisation météorologique mondiale (omm) à Genève.

M. Simmen est collaborateur de l'Institut suisse de météorologie depuis 1951. Météorologue d'aviation à l'origine, il s'est vu confier par la suite des travaux de planification destinés à moderniser et à structurer l'institut. Il a élaboré un projet pour l'introduction dans les services météorologiques de notre pays du traitement électronique des données, et a été chef du projet, approuvé par les Chambres

fédérales, d'automatisation des services du temps et des télécommunications. Avant sa nomination au poste de directeur-suppléant il était chef de la division des services du temps et des télécommunications de l'Institut suisse de météorologie, (ats).

Réédition de la brochure : « Les élections au Conseil national »

Le grand intérêt que la brochure intitulée « Les élections au Conseil national » a soulevé dans le public incite la Chancellerie fédérale à procéder à un second tirage.

La brochure renseigne brièvement sur l'Assemblée fédérale, ainsi que sur la préparation des élections au Conseil national et l'établissement de leurs résultats. De plus elle expose en détail comment on vote, explique ce qu'on entend par biffage, cumul et panachage, et montre comment on utilise les bulletins sans inscription ou les listes de parti. (ats)

**

On peut l'obtenir à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne.

Droit de la famille : Vers une complète égalité entre l'homme et la femme

A l'occasion d'une journée de presse, le Département fédéral de justice et police, en présence de son chef M. Kurt Furgler, a donné des éclaircissements sur certains des problèmes qui sont actuellement en voie de modification et sur certaines de ses activités. Le droit de la famille a notamment fait l'objet des déclarations de M. Voyame,

directeur de la division de la justice. Si le projet du nouveau droit de la filiation — l'enfant illégitime étant mis dans une très large mesure sur le même pied que l'enfant légitime — est déjà assez bien connu puisque le Conseil des Etats a déjà délibéré à ce sujet, le droit du mariage et les éventuelles modifications qu'il pourrait subir est plus nouveau.

La commission d'experts a déjà bien avancé dans ses travaux, et une éventuelle procédure de consultation pourrait être décidée cet automne encore. Le but de la révision est de réaliser l'entièvre égalité entre l'homme et la femme. Il ne s'agit pas là de supprimer le mariage fondé sur la présence de la femme au foyer, mais d'accorder aux époux, en tant que partenaires égaux, la plus grande liberté possible dans l'organisation de leur vie conjugale. C'est ainsi qu'un nouveau régime matrimonial légal devrait rendre la femme mariée économiquement indépendante de son mari.

Au chapitre du ministère public de la Confédération, le procureur général, M. Rudolf Gerber, a longuement expliqué le travail du ministère en rapport notamment avec le service Interpool. C'est ainsi que l'on a pu apprendre que plus d'un million de personnes étaient enregistrées au fichier central (enregistrement pour des raisons de police criminelle) et que le casier judiciaire central enregistrait annuellement près de 60 000 jugements et environ 260 000 demandes ou communications de renseignements. Quant au fichier decadactylaire (empreintes digitales), il contient à lui seul plus de 500 000 fiches dactyloscopiques. (ats)

L'Armée du Salut reçoit le prix Adèle Duttweiler

Le prix Adèle Duttweiler, institué en 1972 à l'occasion du 80^e anniversaire de l'épouse du fondateur de la Migros, a été remis pour la deuxième fois, à Rueschlikon. Le prix 1975 est doté d'un montant de 100 000 F. Il a été remis à l'Armée du salut en reconnaissance pour son activité au service de l'homme. Le prix a été remis au chef de l'Armée du salut en Suisse, le Colonel Robert Chevalley. De nombreux officiers et soldats de l'Armée du salut, le conseiller d'Etat A. Bachmann et de nombreuses personnalités venant de toute la Suisse ont assisté à la cérémonie.

M. Alfred Haesler, rédacteur, a rappelé l'histoire de l'Armée du salut. Celle-ci fut créée en 1878, par un pasteur méthodiste, M. William Goth et son épouse. L'armée du salut existe dans le monde entier et compte environ deux millions d'adhérents dans le monde entier. Elle possède 31 hôpitaux généraux, 38 maternités, 70 pharmacies et cliniques. 165.000 patients stationnaires et 728 000 patients ambulants reçoivent ses soins. Elle dirige également des centres pour lépreux, pour aveugles etc. Elle s'occupe également de 75 000 détenus libérés et d'environ 1 million d'alcooliques.

En Suisse, l'Armée du salut compte 6000 membres. Elle dirige 6 homes pour enfants dans lesquels vivent 200 enfants dont les parents sont soit divorcés, séparés ou décédés. Dans 6 asiles pour femmes se trouvent 560 lits à disposition et dans six asiles pour hommes 1 600 lits. A Bâle, Berne et au Locle, l'Armée du salut a cons-

truit des appartements pour personnes âgées.

C'est en 1885 que le premier poste de l'armée du salut fut créé en Suisse, à Schlieren. (ats)

Cours des devises au téléphone

Le numéro de téléphone 160, qui a été mis en service le 15 mars 1975 et diffuse à l'appelant les cours des devises, connaît une forte vogue. Jusqu'à fin août, il a été appelé 624.122 fois. Le nombre des appels par semaine a donc varié, selon communiqué des P.T.T. entre 31.300 les premiers temps et 23.500 en mai/juin, en juillet et août, il a de nouveau atteint une moyenne hebdomadaire quelque peu supérieure à 26.000, ce qui correspond environ à la moyenne des 24 semaines d'exploitation. (ats).

Parution en R.D.A. d'un livre sur la « Suisse, terre d'exil 1933-1945 »

Un livre, intitulé « Suisse, terre d'exil 1933-1945 » a été publié par les Editions Dietz de Berlin-Est (R.D.A.). Ainsi que l'indique l'agence d'information ADN de la R.D.A., il s'agit de la première parution complète du difficile combat de l'organisation illégale du parti communiste allemand sur le territoire suisse de 1933 à 1945. L'auteur, Hans Teubner, a acquis une réputation en R.D.A., en qualité de professeur à la faculté de journalisme de l'université Karl-Marx de Leipzig, puis comme rédacteur en chef de la « Leipziger Volkszeitung ». (ats/adn)

Un Suisse à l'honneur

Le Suisse Kurt Brun, de Bremgarten (Be), a reçu un prix principal pendant l'« exposition internationale de radio et télévision » de Berlin-Ouest, pour son travail dans le domaine de l'enregistrement de données. Ce prix « télécommunication » de cette année était doté d'un montant de 15.000 marks, divisé en six prix principaux et de reconnaissance. Kurt Brun a reçu la distinction sous la mention « exposer simplement le plus compliqué ». (ats/dpa)

L'année touristique 1974 en Suisse. des résultats inattendus

Etant donné tous les facteurs négatifs décrits et l'évolution régressive du tourisme international, le résultat global du tourisme suisse est à qualifier de particulièrement positif. La récession des nuitées dans l'hotellerie s'élève à 4,8 %, pendant que l'hébergement complémentaire a enregistré un accroissement de 2,7 %, ce qui mène l'un dans l'autre à un résultat inférieur de seulement 1,3 % à celui de 1973. En prenant en considération que, justement notre pays avait en raison de son cours de change défavorable lié à un renchérissement de ses prestations d'exportation et, de ce fait aussi du tourisme, à lutter contre un handicap supplémentaire considérable, ce résultat est surprenant, écrit la Fédération suisse du tourisme dans son rapport annuel.

Ce qui est reconnu comme tendance internationale se manifeste tout naturellement aussi en Suisse. Les vacances dans son propre pays sont en forte augmentation. Le nombre des nuitées suisses dans l'hôtellerie s'est maintenu à peu près

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

ORFEVRERIE
WISKEMANN

LISTES DE MARIAGE

articles cadeaux

Conditions spéciales pour nos abonnés

13, rue Lafayette
75009 Paris 874-70-91

Le Français

3, avenue de l'Opéra
Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,
vous y dégusterez
la bonne fondue suisse
et les délicieuses croûtes
au fromage

Huiles et Graisses

"MOTUL"

Automobiles et Industrielles

**119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS**

Tél. : 352-29-29

à la position de celui de l'année précédente, pendant que d'autres formes d'hébergement enregistrent un bénéfice de fréquentations de 3,2 %.

Tout porte à croire que l'année de voyage 1975 sera pour les responsables du tourisme et les entreprises une année difficile pourtant, il n'y a aucune raison de se laisser aller à une résignation pessimiste. Précisément, le tourisme suisse s'est révélé, en comparaison avec d'autres branches, très résistant aux crises et les faibles régressions des fréquentations enregistrées ne sont pas en soi inquiétantes. Le succès serait déjà important, si la Suisse réussissait à égaler le résultat de 1974.

Le nombre des membres affiliés a aussi, au cours de cette année conjoncturellement un peu troublée, connu un nouvel accroissement.

Les comptes de la Fédération suisse du tourisme bouclent avec un bénéfice de 8.375 F. en 1974. (ats)

Quinze pays ont acheté du bétail suisse

Même si les exportations de bétail suisse n'ont pas été brillantes l'an passé (elles ont reculé de moitié en Italie), elles ont toutefois rempli leur rôle de régulation du marché, constate la commission des Fédérations suisses d'élevage. 3119 animaux de la race brune, 2383 de la tachetée rouge 7 de la race d'Herens et 3 de la tacheté noire — soit au total 5512 bêtes — ont été exportées vers une quinzaine de pays, dont la Turquie, l'Afrique du Sud, la Tchécoslovaquie, le Canada, l'Italie, le Brésil et la France. Par rapport à la moyenne des dix dernières années, l'exportation bovine enregistre une diminution de 3775 têtes de la

race brune et une augmentation de 54 têtes de la tachetée rouge.

La commission a vendu à l'étranger pour sa part, en collaboration avec des organisations spécialisées, 2133 animaux, dont 213 chèvres. Plus de 3700 doses de sperme des races brune et tachetée rouge ont été expédiées outre-frontière.

Assurant la présence de l'élevage suisse dans des manifestations étrangères, la commission a participé à sept expositions internationales et fait des voyages d'étude dans treize pays. (ats)

Donation à la Confédération suisse

Le Conseil fédéral a accepté une donation d'œuvres d'art de Chine de grande valeur offerte à la Confédération par Ernest Bleibler, originaire d'Uster (canton de Zurich), il a chargé le Département fédéral de l'intérieur d'exprimer au donateur sa profonde reconnaissance de son geste généreux.

La collection privée qui passe ainsi aux mains de la Confédération comporte quelque 200 figurines, vases, boîtes à opium, objets d'art et de culte en ivoire, en cristal, en jade et autres pierres semi-précieuses. On y relève des œuvres remarquables de la Dynastie des Ming (1368-1644).

La donation sera accessible au public. L'emplacement de la collection n'a pas encore été fixé. (ats)

Trois trains d'annuaires téléphoniques usagés

1383 tonnes d'annuaires téléphoniques usagés ont été déposés l'an dernier dans les différentes postes et dans les drogueries de notre pays. Cela

représente trois trains de marchandises, — comprenant chacun 46 wagons. Ces livres ont été vendus en faveur de l'action suisse pour la radio aux aveugles et invalides nécessiteux, des invalides, des homes ou écoles, en particulier dans les régions de montagne. (ats)

Edition suisse du « Gault-Millau »

Vient de paraître une édition suisse du « Nouveau guide Gault-Millau » mensuel français consacré aux plaisirs de la table et aux voyages, que dirigent les deux journalistes parisiens Henri Gault et Christian Millau. L'édition diffusée en Suisse sera en effet enrichie chaque mois d'un cahier spécial consacré à la gastronomie et au tourisme helvétiques. C'est la « Tribune de Genève » qui en est l'éditeur.

« Swiss bankers travellers cheque », un nouveau chèque de voyages suisse

La Société de Banque Suisse, l'Union de Banques Suisses, le Crédit Suisse et la Banque populaire suisse émettent le 1^{er} octobre un chèque de voyage commun. Le « Swiss bankers travellers cheque », tel est le nom de ce nouveau chèque, peut être obtenu en coupures de 50, 100, 200 et 500 francs. Il est vendu et accepté dans le monde entier. (ats)

Maintien du « Cantique suisse » comme hymne national officiel

Le Conseil fédéral a décidé de maintenir le « Cantique suisse » de A. Zwyssig et L. Widmer comme hymne national officiel pour l'armée et pour nos représentations diplomatiques à l'étranger. Compte tenu des critiques fréquentes formulées à l'égard du texte allemand du « Cantique suisse », le Département fédéral de l'intérieur (Office des affaires culturelles) a été chargé d'examiner la question d'une refonte de ce texte. Cette décision se fonde, pour une large part, sur le résultat d'enquête effectuée par le Département de l'intérieur auprès des cantons et des organisations suisses principalement intéressées au problème.

Cette enquête s'était révélée nécessaire du fait que le Conseil fédéral avait déclaré le 12 septembre 1961 le « Cantique suisse » hymne national à titre provisoire et que ce provisoire dure maintenant depuis près de quatorze ans. Elle a montré qu'on ne peut lui opposer aujourd'hui aucun autre chant qui réunisse, ne serait-ce qu'approximativement, autant de suffrages. On ne peut pas s'attendre non plus à ce que cet état de fait se modifie au cours des prochaines années. D'une manière générale, le Conseil fédéral pense qu'il ne serait guère possible de désigner comme hymne national un chant encore pas ou peu connu du grand public. Un hymne national doit au contraire naître du peuple et déjà appartenir à son répertoire.

Quant au caractère provisoire de l'hymne, il a fallu y mettre fin pour qu'on sache une bonne fois, en Suisse et à l'étranger, quel est notre hymne national. D'autre part dans une lettre aux cantons, le Conseil fédéral invite les Gouvernements cantonaux à conserver également le « Cantique suisse » comme hymne national et à encourager autant que possible sa diffusion à l'école et dans le peuple. Le Conseil fédéral précise cependant que si un jour un autre chant devait se révéler mieux approprié, il serait évidemment tout disposé à revenir sur sa décision. (ats)

Participation Suisse à la 9^e Biennale de Paris

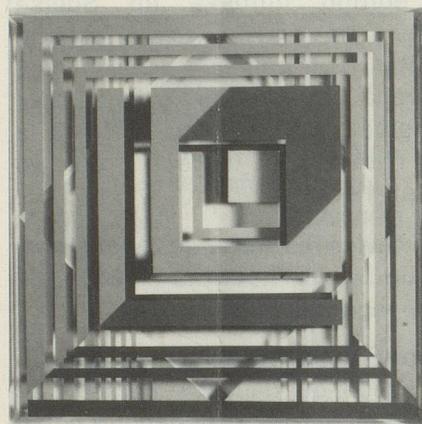
Il ne faut jamais perdre de vue, en visitant cette traditionnelle Biennale des Jeunes, que son but avoué est l'Information. Il ne s'agit donc pas de montrer des œuvres pour leurs qualités intrinsèques, mais de renseigner le public sur les recherches des plasticiens de moins de 35 ans, dans tous les pays du globe. Que le résultat soit rassurant ou non est un autre problème ; et la comparaison avec l'imagerie populaire chinoise actuelle, dessinée et colorée avec tant de joie, de verve optimiste et de talent, par les peintres-paysans du district de HOUHSEIN, fait ressortir davantage la sombre désespérance d'« artistes » affligés, à l'âge limite d'exposition encore, d'un mal du siècle incurable. Signalons en passant les exceptionnelles conditions d'accrochage de ces jeunes exposants qui disposent des locaux spacieux des deux ailes supérieures du Musée d'Art moderne alors que le Salon de Mai est relégué dans les salles exiguës et ingrates du rez-de-chaussée et celui des Réalités nouvelles, exilé au parc floral de VINCENNES.

Les exposants Suisses s'y signalent surtout par des préoccupations et tourments sexuels ; ainsi tout le groupe « masculin - féminin » qui gravite autour du musée de LUCERNE et de son conservateur, composé des « sexologues » CASTELLI, PFEIFFER, SILBER, LUTHI (le dernier figurant au catalogue, absent de l'exposition mais montrant ses œuvres à la galerie STADLER) s'exprime par la photographie et sacrifie résolument au culte d'Onan ou de Corydon.

A côté d'eux et parmi ceux qui « s'expriment par l'idée » le genevois ARMLEDER couvre les parois de son alvéole de graffiti enfantins et le sol de fils et ampoules électriques, crayons de couleurs et chandelles ; la zougoise HANNA VILLIGER reconstitue en bois et plumes des manières d'objets polynésiens et le vaudois P. KELLER en trouve un cœur de ciment rose sur une miniature posée sur un morceau de fourrure.

Parmi ceux qui s'expriment par la forme, A. GEHR expose deux grandes sculptures habilement taillées dans ce qui paraît être des scories géantes ; M. DULK, sous le titre de « Vibration », de larges surfaces de coton apprêté, horizontalement striées de graphismes apparentés à l'écriture gothique ; H. FEDERLE, en art minimal, évoque, sur de vastes toiles monochromes, nos

montagnes par quelques triangles évanescents ; M. DISLER, dans des aquarelles très sommaires suggère « l'aménagement représenté comme unité » ; G. MULLER, le plus proche des recherches plastiques traditionnelles, dans un style un peu pollockien se montre le plus convaincant de la phalange.



Rita Kenel

En marge de la Biennale, la Salle d'exposition de la rue SCRIBE a accueilli sur ses parois quelques dessinateurs et graveurs helvétiques. Citons trois d'entre eux qui semblent se détacher d'un peloton un peu terne. RUTH WIDMER avec ses eaux-fortes dramatiques et puissantes ; R. PFUND dont les grands portraits au fusain rehaussé de gouache et collages témoignent d'une réelle liberté contrôlée et C. KUHN-KLEIN qui montre une extrême précision de métier et beaucoup d'esprit dans ses eaux-fortes aquatintées. L'exposition qui lui a fait suite révèle une bien plus forte densité ; bravo aux dames bâloises de la Société des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices, dont on aurait souhaité seulement qu'elles soient plus nombreuses ou montrent toutes davantage de leurs œuvres, d'autant qu'elles les auroient de poésie par des titres char-

mants : « Murmures dans la Pagode », « les Vignobles étaient encore chauves », « Conte joyeux », « Flèche ensorcelée », « Un rêve croît dans le Ciel ».

« L'organisatrice du groupe Rita KENEL, adepte de l'art concret, exprime le silence, la paix intérieure, la sagesse par des peintures géométriques très statiques et une gamme colorée allant des gris, beiges, mauves aux noirs ; Lina FURLENMEYER montre des architectures bien équilibrées ; Marly BLUMER, dont la sensibilité est extrêmement raffinée, a un excellent envoi dont l'abstraction lyrique est tempérée par des axes de construction ; et de la même mouture est Bea AFFERBACH dont les remarquables collages s'écartent toujours de la décoration par la troisième dimension habilement suggérée par la perspective colorée. Mentionnons également les charmants sous-verres naïvistes d'Anne-Marie JAQUES, les belles gouaches de Lina FURLENMEYER et les tapisseries en volumes de bas-reliefs et très imaginatives de Carmen BEYLE dans des tons de camieu et Eve EMMINGER dans des tons plus violents.

Au total, une bonne exposition et qui se situe bien dans l'année de la Femme.

Galerie Suisse de PARIS

Quatre peintres, trois hommes et une femme, se partagent les cimaises de la jolie galerie de la rue Saint-Sulpice. Les trois premiers A. W. DUSS, W. DIVERNNOIS, B. SANDOZ, semblent se mouvoir dans un même climat onirique qu'ils traduisent par des techniques apparentées. Le mieux représenté d'entre eux, DUSS qui, bien que rentré en Suisse fait encore partie de la section de Paris, a beaucoup évolué depuis qu'il exposait avec ses collègues sur les parois de l'Ambassade. C'était alors une explosion de couleurs pures, c'est maintenant de la